



DÉLIBÉRATION N° 4

VILLE DE LEVALLOIS

Centre Communal
d'Action Sociale

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SÉANCE DU 3 FEVRIER 2025**

OBJET : Demande de subvention auprès du Conseil départemental des Hauts-de-Seine dans le cadre du dispositif d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) – Année 2026

Nombre de Membres composant le Conseil d'Administration	11	Votes pour	10
Nombre de Membres en exercice	11	Votes contre	/
Nombre de Membres présents	7	Abstentions	/

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Levallois, dûment convoqué en vertu de l'article R123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le 27 Janvier 2025 par Madame Martine ROUCHON, Vice-présidente du CCAS, s'est réuni le 3 Février 2025, dans la salle Aristide Briand située au Rez-de-chaussée en l'Hôtel de Ville de Levallois, sous la présidence de Madame Martine ROUCHON, Vice-présidente du Conseil d'Administration du CCAS.

Administrateurs présents :

Madame Martine ROUCHON, Madame Valérie FOURNIER, Madame Hélène COURADES, Monsieur Baptiste NOUGUIER élus par le Conseil Municipal.

Madame Marie-Paule BLADIER, Madame Monique FOLLIAU, Monsieur Laurent PASCAL, Administrateurs nommés par Madame le Maire.

Administrateurs représentés :

Madame Agnès POTTIER-DUMAS, Maire-Présidente, par Madame Martine ROUCHON
Madame Marie COMBELLE, Adjointe au maire, Administratrice élue, par Madame Valérie FOURNIER

Monsieur François LASSALLE-CLAUX, Administrateur nommé, par Madame Monique FOLLIAU

Administrateur absent: /

Monsieur Joël BARDEL, Administrateur nommé

Administrateur excusé: /

Acte publié électroniquement
le 05 FEV. 2025

Du procès-verbal de cette séance a été extrait ce qui suit

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES
HAUTS-DE-SEINE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT (ASLL) – ANNEE 2026**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2312-1,

VU l'article R123-25 Code de l'Action Sociale et des Familles,

CONSIDÉRANT que le Conseil Départemental, responsable du Fonds de Solidarité pour le Logement soutient financièrement les organismes à but non lucratif (associations, CCAS ou communes) pour la réalisation de mesures d'Accompagnement social lié au logement,

CONSIDÉRANT que le CCAS entend poursuivre en 2026 dans le cadre du FSL une action d'ASL (mise en œuvre de « mesures d'ASLL ») auprès des familles levalloisiennes, rencontrant des difficultés locatives,

CONSIDÉRANT qu'une Convention sera établie entre le CCAS et le Département des Hauts-de-Seine,

CONSIDÉRANT que, dans le cadre de ce dispositif, le CCAS de Levallois peut prétendre au versement d'une subvention de fonctionnement au titre de 2026 et qu'il convient de présenter un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : D'autoriser Madame la Présidente ou la Vice-présidente du CCAS à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, au titre de l'année 2026, dans le cadre du dispositif d'Accompagnement Social lié au Logement (ASLL).

ARTICLE 2 : D'inscrire la recette correspondante au budget du CCAS.

Fait et délibère, les jours mois et an que dessus,
Et ont signé au registre les membres présents.



Pour extrait conforme.
Madame le Maire - Présidente,

Martine ROUCHON
Vice-présidente du CCAS

Acte publié électroniquement
le **05 FEV. 2025**